

| Communiqué

Collecte des gros encombrants

Qu'est-ce qu'un gros encombrant ? C'est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, ne peut pas être collecté avec les ordures ménagères et nécessite un mode de collecte particulier.

Oui c'est un gros encombrant

Exit les petits objets ménagers, les encombrants concernent uniquement les grands objets (plus de 80 cm), mobiliers d'ameublement, lits, matelas, sommiers, objets en métal (table à repasser, vélo...), sanitaires

Les habitants de tout le territoire SIGIDURS ont également la possibilité de déposer leurs gros encombrants dans les déchèteries gérées par le syndicat (Bouqueval, Gonesse, Sarcelles et Louvres).

Que deviennent les gros encombrants après leur collecte ?

Les gros encombrants collectés au porte-à-porte sont envoyés en centre d'enfouissement. A contrario, ceux déposés en déchèterie sont triés et recyclés pour être transformés en un nouveau matériau, par exemple en planches de bois.

Enfin, n'hésitez pas à donner une seconde vie à vos gros encombrants en les réparant ou en les donnant, au lieu de les jeter.

Qu'est-ce qui n'est pas un gros encombrant et doit être déposé en déchèterie ?

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (machine à laver, ordinateur, perceuse, réfrigérateur, micro-onde...)
- Déchets spécifiques comme les produits chimiques
- Matériaux de construction
- Très grands cartons
- Piles et batteries
- Textiles et chaussures
- Pneus sans les jantes
- Déchets verts

SIGIDURS

SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION ET L'INCINERATION
DES DECHETS URBAINS
DE LA REGION DE SARCELLES

1 rue des Tissonvilliers
95200 SARCELLES
Tél. 01 34 19 69 70

EST-CE UN
ENCOMBRANT ?



OUI !



Plus d'infos

www.sigidurs.fr

0 800 735 736 Service & appel gratuits

Sigidurs